



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 68801

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'avenir des pôles de compétitivité. Par le biais d'un courrier à leurs directeurs, la Direction générale des entreprises (DGE) a signifié aux pôles de compétitivité une réduction de 30 % en moyenne de leur dotation (16,5 millions d'euros en 2013 contre 11,48 millions en 2014). Si certains pôles, tournés vers l'international, ne verront leurs ressources baisser que de 10 %, cette baisse pourra être de 50 % pour d'autres. À l'heure qu'il est, ces projets représentent 5,8 milliards d'euros de dépenses, pour un soutien financier public de 2,3 milliards. Le tarissement du financement public de ces pôles de compétitivité risque de les faire rapidement périr, et avec eux l'avenir de très nombreux projets à forte valeur ajoutée (+ de 1200 depuis 2005). Est-ce là le signal de ce fameux renouveau industriel voulu par le Gouvernement ? L'investissement dans la recherche et développement n'est pas un choix, c'est une évidence tant la valeur ajoutée des produits créés est forte. Cela entraîne aussi la formation de chercheurs compétents, innovants et créatifs que le monde entier pourrait nous envier. Au lieu de cela, le Gouvernement enfonce notre pays dans une médiocrité improductive. Aussi, elle lui demande la position du Gouvernement sur ces choix désastreux, qui menacent notre capacité à exister en recherche et développement sur la scène mondiale.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68801

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9432

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)